

parfaitement ajusté, puis à percer le calcaire à cet endroit. Dixon nota que le calcaire formant ce « talon » était particulièrement friable dans cette zone. Fort de cette découverte importante, Dixon reporta la même distance sur le mur opposé et découvrit un deuxième conduit. Ces canaux furent rapidement interprétés comme étant des conduits d'aération, et l'on supposa que les bâtisseurs n'avaient pas eu besoin de ventiler cette chambre au moment de la construction, mais qu'ils prenaient des dispositions au cas où ils décideraient de le faire ultérieurement.

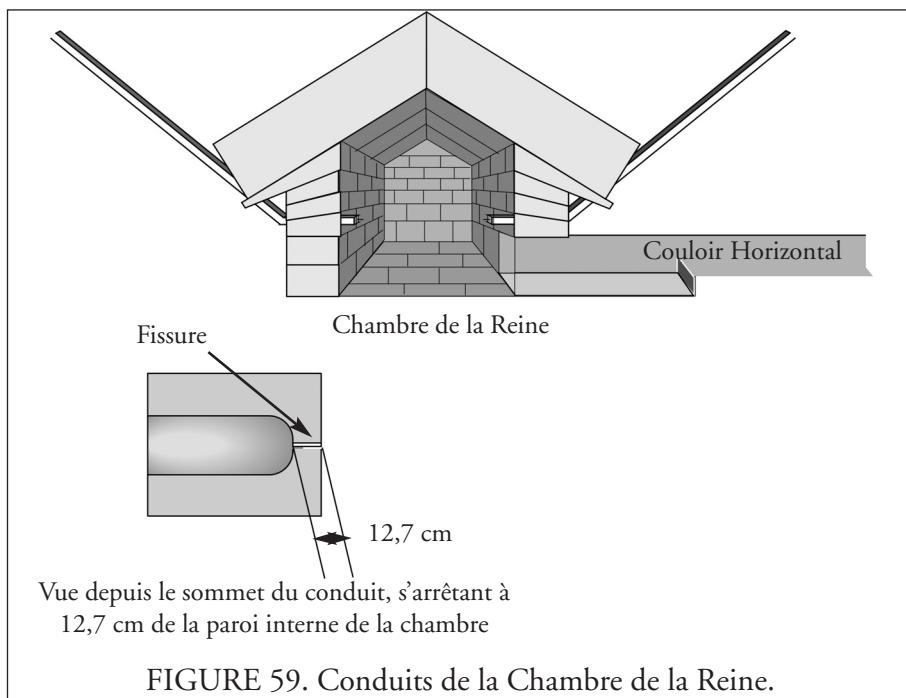


FIGURE 59. Conduits de la Chambre de la Reine.

Certains égyptologues ont proposé que les conduits menant à la Chambre de la Reine avaient été intégrés dans le but de fournir de l'air à cette chambre, mais un fait simple et évident invalide cette théorie : un conduit ne peut pas faire circuler de l'air depuis l'extérieur vers une chambre si ce conduit est bloqué à ses deux extrémités, comme c'est le cas pour les conduits de la Chambre de la Reine. Il est pour le moins surprenant qu'une telle hypothèse ait pu être formulée. Même si ces conduits avaient été ouverts à leurs deux extrémités, leur conception n'est pas optimale pour une ventilation. On pourrait certes faire valoir que les conduits ont été construits en inclinaison afin de tracer le chemin le plus court vers l'extérieur ; mais un conduit horizontal — bien que plus long — aurait été plus simple et plus rapide à construire. Dans le cas d'un conduit horizontal, les

faces des blocs et le canal traversant chaque bloc, formant les parois et le plafond du conduit, n'auraient pas eu besoin d'être taillés en angle (voir Fig. 60). De même, la surface inférieure, servant de plancher au conduit, aurait été plane. Les blocs auraient simplement été posés sur une assise unique de maçonnerie.

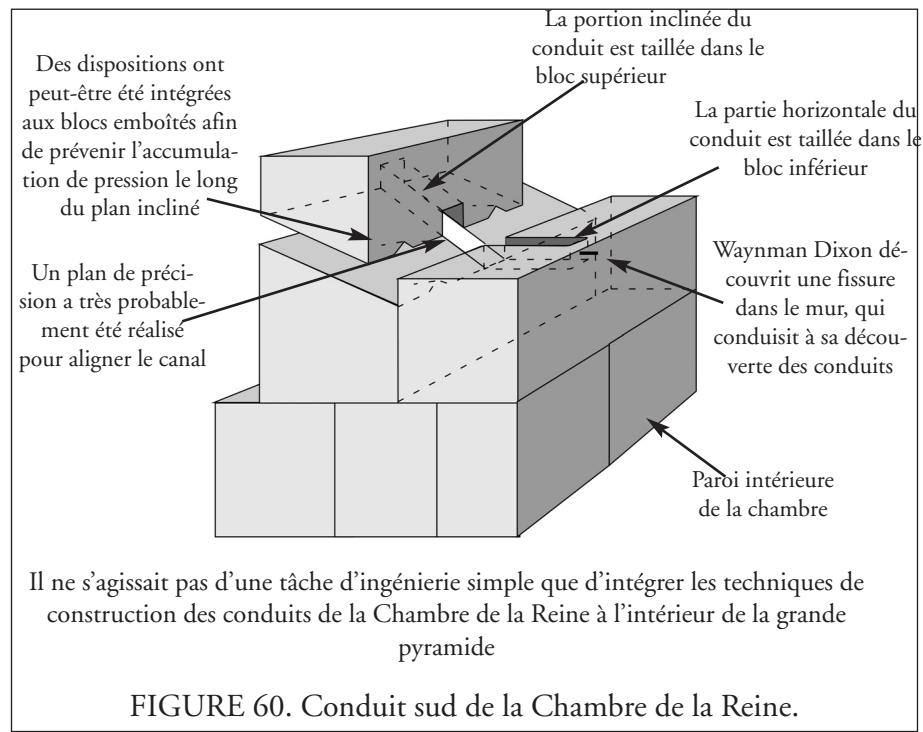


FIGURE 60. Conduit sud de la Chambre de la Reine.

Smyth est également reconnu pour avoir relevé une autre anomalie dans la Chambre de la Reine : des éclats de mortier blanc suintaient des joints de pierre à l'intérieur du conduit. L'analyse de ce mortier révéla qu'il s'agissait de plâtre de Paris — soit du sulfate de calcium (gypse). Smyth décrivit cette chambre comme ayant une odeur nauséabonde, qui avait poussé les premiers visiteurs à quitter les lieux précipitamment. On supposa que des touristes s'étaient soulagés à l'intérieur, bien que, d'après la description que Smyth en avait fait, peu de gens y restaient suffisamment longtemps pour que cela soit plausible. Cependant, cette odeur ne résultait probablement pas de conditions insalubres, mais plutôt d'un processus chimique qui s'était autrefois produit dans la Chambre de la Reine. L'un des plus grands mystères de cette chambre réside dans les dépôts de sel présents sur les murs. Par endroits, leur épaisseur atteignait jusqu'à 1,3 cm, et Petrie en a tenu compte lorsqu'il a effectué les mesures de la chambre. Du sel a